

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 80135
Numéro SIREN : 412 044 604
Nom ou dénomination : A M D ELECTRONIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2023 sous le numéro de dépôt A2023/003817

**CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT**

AMD ELECTRONIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 132 Rue des Forches
PAE LES JOURDIES,
74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
412 044 604 RCS ANNECY



**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente mars,
Au siège social

La société RMV², société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros dont le siège social est sis 111 Rue des Brouets – TOISINGES, 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 491 157 400, représentée par Monsieur Robert MINO-VERCELLIO-VEROLLET, son gérant,

Propriétaire de la totalité des 5 000 actions de 16 euros composant le capital social de la société AMD ELECTRONIQUE,

Associée unique et Présidente de la société AMD ELECTRONIQUE,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société RMV² de son mandat de Présidente à compter du 31 mars 2023 à minuit, nomme en qualité de nouvelle Présidente, sans limitation de durée à compter du 1^{er} avril 2023 :

La société H.C.S, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros dont le siège social est sis 392 Route des Nants, 74250 FILINGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON LES BAINS sous le numéro 508 763 794.

Monsieur Sébastien CROZET, au nom de la société H.C.S, qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint

d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Présidente,
La société RMV²
Représentée par Monsieur Robert MINO-VERCELLIO-VEROLLET, son gérant